

# eCH-0101 Norme concernant les données

## Données complémentaires concernant les personnes

<b>Titre</b>	Norme concernant les données Données complémentaires concernant les personnes
<b>Code</b>	eCH-0101
<b>Type</b>	norme de procédure
<b>Stade</b>	Définie
<b>Version</b>	0.9
<b>Statut</b>	Projet
<b>Validation</b>	
<b>Date de publication</b>	2009-05-09
<b>Révision</b>	
<b>Remplace</b>	
<b>Langues</b>	Français, Allemand
<b>Auteur(s)</b>	Groupe spécialisé contrôle des habitants Willy Müller, ISB; <a href="mailto:Willy.Mueller@ISB.admin.ch">Willy.Mueller@ISB.admin.ch</a> Martin Stingelin, Stingelin Informatik GmbH
<b>Éditeur / Distributeur</b>	Association eCH, Mainaustrasse 30, Case postale, 8034 Zürich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 <a href="http://www.ech.ch">www.ech.ch</a> / <a href="mailto:info@ech.ch">info@ech.ch</a>

## Condensé

La présente norme, qui vient compléter la norme eCH-0011, définit le format de l'échange électronique pour les *données complémentaires concernant les personnes*, qui sont répertoriées par les Contrôles des habitants et sont éventuellement échangées par voie électronique. Tous les éléments sont optionnels et seulement pertinents lors de leur première saisie dans le registre. Il est à noter en outre qu'en l'absence d'obligation de déclaration, les informations ne peuvent être tenues à jour.

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Statut du document</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
2.1	Domaine d'application .....	4
2.2	Délimitation.....	4
2.3	Conventions.....	5
<b>3</b>	<b>Modèle de données</b> .....	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>Spécifications</b> .....	<b>5</b>
4.1	Principes.....	6
4.2	personExtendedInformation – Données complémentaires concernant les personnes .....	6
4.3	personidentification – Personne déclarée .....	6
4.4	armedForces – Renseignements concernant le service militaire .....	6
4.4.1	armedForcesService – Obligation de service militaire .....	7
4.4.2	armedForcesLiability – Obligation de service de remplacement (armée).....	7
4.5	civilDefense – Obligation de service de protection civile .....	7
4.6	fireService – Service du feu .....	7
4.6.1	fireService – Obligation de service du feu .....	7
4.6.2	fireServiceLiability – Obligation de service de remplacement (feu).....	7
4.7	healthInsurance – Assurance-maladie.....	8
4.7.1	healthInsured – Assuré maladie .....	8
4.7.2	Insurance – Assurance-maladie .....	8
4.8	matrimonialInheritanceArrangement – Accord matrimonial/successoral .....	8
4.9	extension – Extension.....	8
<b>5</b>	<b>Compétence et mutation</b> .....	<b>8</b>
<b>6</b>	<b>Sécurité</b> .....	<b>9</b>
<b>7</b>	<b>Exclusion de responsabilité – Droits de tiers</b> .....	<b>9</b>
<b>8</b>	<b>Droits d'auteur</b> .....	<b>9</b>
	<b>Annexe A – Références et bibliographie</b> .....	<b>11</b>
	<b>Annexe B – Collaboration et surveillance</b> .....	<b>11</b>

---

**Annexe C – Eléments..... 11**

## 1 Statut du document

Le présent document est un **projet**. Le Comité d'experts a décidé de la mettre à l'enquête publique afin de permettre aux intéressés de l'expertiser et le cas échéant de le mettre en application à titre d'essai. Les intéressés sont invités à transmettre leur avis au Secrétariat eCH. Le Comité d'experts prendra les avis reçus en considération ou motivera leur rejet. Le projet n'a pas encore été approuvé par le Comité d'experts. Son contenu peut encore changer pour tenir compte des avis reçus. Il n'a de ce fait aucune force normative.

## 2 Introduction

### 2.1 Domaine d'application

La présente norme, qui vient compléter la norme eCH-0011, définit le format d'échange pour les données complémentaires concernant les personnes, qui sont répertoriées par les Contrôles des habitants et sont éventuellement échangées par voie électronique. Il s'agit plus particulièrement d'informations portant sur la protection militaire/civile, le service militaire, les caisses-maladie respectives.

Contrairement aux normes eCH-0011, eCH-0006, eCH-0007, eCH-0008, eCH-0010 et eCH-0046, qui reposent sur la Loi sur l'harmonisation des registres (RHG) de la Confédération, il n'existe pas de fondement légal fédéral pour l'eCH-0101. Les informations concernées n'étant soumises à aucune obligation de déclaration, celles-ci ne sont en règle générale d'actualité que lors de leur première saisie dans le registre.

Les autorités souhaitant échanger les données spécifiées dans le présent document par voie électronique doivent tenir compte des points suivants.

Toutes les données décrites dans la présente norme sont régies par la loi sur la protection des données. Leur échange n'est donc autorisé que si les fondements légaux nécessaires existent et si les dispositions correspondantes en matière de sécurité sont respectées.

### 2.2 Délimitation

La présente norme contient exclusivement des spécifications concernant les renseignements personnels n'ayant pas encore été normalisés par les normes [eCH-0011] ou [eCH-0021].

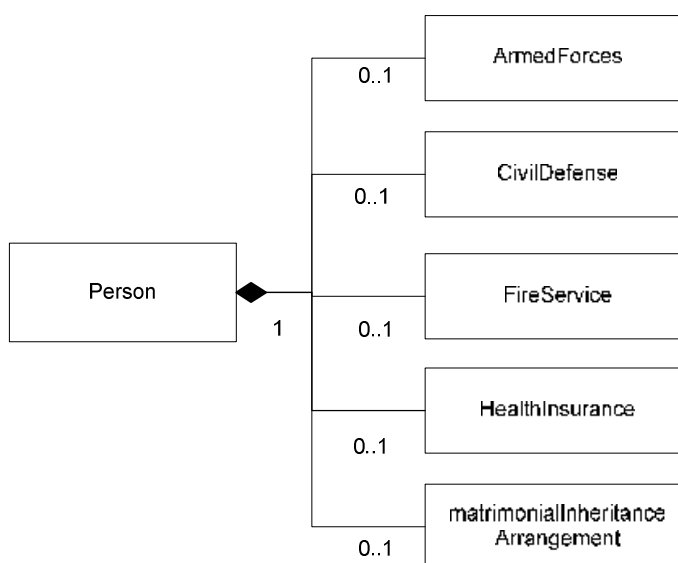
La présente norme se contente de définir les formats de données. Elle laisse le soin à des normes supplémentaires ou à des projets concrets de mise en œuvre d'en déduire les formats d'échange complets pour les interfaces concrètes.

## 2.3 Conventions

Si des spécifications d'autres normes sont prises en compte, elles sont mentionnées sous la forme [<Référence>]. Les renseignements détaillés concernant les références sont répertoriés en annexe A. Le type correspondant à chaque élément y est documenté.

## 3 Modèle de données

Le modèle de données décrit, en notation UML [UML], les catégories spécifiées dans cette norme et leurs dépendances logiques. Le modèle représente l'état à un moment donné.



**Figure 1: Modèle de données concernant la personne**

Selon la définition de cette norme, une personne est un individu enregistré auprès des autorités suisses.

Une personne peut être astreinte au service militaire ou de remplacement (armée) (ArmedForces), elle peut être astreinte au service de protection civile (CivilDefense), elle peut être astreinte au service du feu ou de remplacement (feu) (FireService), elle peut avoir souscrit une assurance de base auprès d'une caisse-maladie (HealthInsurance), elle peut avoir des accords matrimoniaux ou successoraux (matrimonialInheritanceArrangement).

## 4 Spécifications

Les spécifications fournissent une description de la forme et des contenus des données concernées. La définition de la forme utilise la syntaxe du schéma XML [XSD]. Vous pouvez télécharger le schéma complet sur le site H-Web à l'adresse:

<http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0101/1>

## 4.1 Principes

Lorsque les faits sont connus, la livraison est soit oui, soit non. Si les faits ne sont pas connus, il n'y a pas de livraison de l'élément correspondant.

On ignore par exemple si une personne est astreinte au service de protection civile ou non, l'élément „civilDefense“ n'est alors pas livré. Si on sait que la personne n'est pas astreinte au service de protection civile, la valeur 0 est attribuée à l'élément „civilDefense“ (pour „non“)

## 4.2 personExtendedInformation – Données complémentaires concernant les personnes

Données complémentaires aux informations concernant une personne, tenues par les contrôles des habitants conformément à la norme [eCH-0011], qui sont éventuellement transmises par voie électronique:

- Identificateur de la personne, dont les données complémentaires sont répertoriées (obligatoire)
- Renseignements concernant l'obligation de service militaire (optionnel)
- Renseignements concernant l'obligation de service civil(optionnel)
- Renseignements concernant l'obligation de service du feu (optionnel)
- Renseignements concernant l'assurance de base auprès d'une caisse-maladie (optionnel)
- Renseignements concernant les accords matrimoniaux ou successoraux (optionnel)

"personExtendedInformationType"

séquence **Identification de la personne**, "personidentification" type="eCH-0044:personIdentificationType"

séquence **Service militaire**, "armedForces" type="eCH-0101:armedForcesType" **optionnel**

séquence **Protection civile**, "civilDefense" type="eCH-0101:yesNoType" **optionnel**

séquence **Service du feu**, "fireService" type="eCH-0101:fireServiceType" **optionnel**

séquence **Caisse-maladie**, "healthInsurance" type="eCH-0101:healthInsuranceType" **optionnel**

séquence **Accord matrimonial/successoral**, "matrimonialInheritanceArrangement" type="eCH-0101:yesNoType" **optionnel**

séquence **Extension**, "extension" type="xs:anyType" **optionnel**

## 4.3 personidentification – Personne déclarée

Identificateur de la personne selon la norme [eCH-0044], dont les données complémentaires sont répertoriées. Il identifie clairement la personne parmi un cercle de personnes défini. Le cercle de personnes pour lequel l'identificateur est clair dépend du type d'identificateur.

## 4.4 armedForces – Renseignements concernant le service militaire

Renseignements concernant l'obligation de service militaire

- Obligation de service militaire oui/non
- Obligation de service de remplacement oui/non

"armedForcesType"

séquence **Obligation de service militaire**, "armedForcesService" type="eCH-0101:yesNoType"  
**optionnel**

séquence **Obligation de service de remplacement**, "armedForcesLiability" type="eCH-0101:yesNoType" **optionnel**

#### 4.4.1 armedForcesService – Obligation de service militaire

Indique si la personne est astreinte au service militaire (oui) ou pas (non).

"armedForcesService" type="eCH-0101:yesNoType"

#### 4.4.2 armedForcesLiability – Obligation de service de remplacement (armée)

Indique si la personne est astreinte au service de remplacement (oui) ou pas (non).

"armedForcesLiability" type="eCH-0101:yesNoType"

#### 4.5 civilDefense – Obligation de service de protection civile

Indique si la personne est astreinte au service de protection civile (oui) ou pas (non).

"civilDefense" type="eCH-0101:yesNoType"

#### 4.6 fireService – Service du feu

Renseignements concernant le service du feu.

- Obligation de service du feu oui/non
- Obligation de service de remplacement (feu) oui/non

"fireServiceType"

séquence **Obligation de service du feu**, "fireService" type="eCH-0101:yesNoType"  
**optionnel**

séquence **Obligation de service de remplacement (feu)**, "fireServiceLiability" type="eCH-0101:yesNoType"  
**optionnel**

##### 4.6.1 fireService – Obligation de service du feu

Indique si la personne est astreinte au service du feu (oui) ou pas (non).

"fireService" type="eCH-0101:yesNoType"

##### 4.6.2 fireServiceLiability – Obligation de service de remplacement (feu)

Indique si la personne est astreinte au service de remplacement (feu) (oui) ou pas (non).

"fireServiceLiability" type="eCH-0101:yesNoType"

## 4.7 healthInsurance – Assurance-maladie

Renseignements concernant la caisse-maladie / l'assurance-maladie. Pour les renseignements concernant la caisse-maladie / l'assurance-maladie, Il est possible de transmettre soit uniquement le nom de l'établissement, soit l'adresse complète.

- Assuré de base auprès d'une caisse-maladie oui/non
- Renseignements concernant l'assurance-maladie

"healthInsuranceType"

séquence **Assuré de base**, "healthInsured" type="eCH-0101:yesNoType"

séquence **Assurance-maladie**, "insurance" **optionnel**

sélection **Nom de l'assurance-maladie**, "insuranceName" type="eCH-0101:baseNameType"

sélection **Adresse de l'assurance-maladie**, "insuranceAddress" type="eCH-0010:organisationMailAddressType"

### 4.7.1 healthInsured – Assuré maladie

Indique si la personne est assurée de base auprès d'une caisse-maladie (oui) ou pas (non).

"healthInsured" type="eCH-0101:yesNoType"

### 4.7.2 Insurance – Assurance-maladie

Renseignements concernant l'établissement auprès duquel la personne a souscrit une assurance-maladie. Il est possible de transmettre soit uniquement le nom de l'établissement, soit l'adresse complète selon la norme [eCH-0010].

insuranceName" type="eCH-0101:baseNameType", Länge (100)

## 4.8 matrimonialInheritanceArrangement – Accord matrimonial/successoral

Indique s'il existe, pour la personne, une disposition matrimoniale/successorale (oui) ou pas (non).

" matrimonialInheritanceArrangement " type="eCH-0101:yesNoType"

## 4.9 extension – Extension

L'élément „extension“ permet d'élargir, en cas de besoin, le schéma à d'autres éléments.

" extension " type="xs:anyType"

# 5 Compétence et mutation

La mise à jour de la présente norme incombe au groupe spécialisé Meldewesen eCH.

## 6 Sécurité

La définition des formats d'échanges ne soulève pas en soi de problème dans le domaine de la sécurité. Les autorités qui souhaitent échanger, par voie électronique, des données mentionnées dans le présent document doivent s'assurer que les bases légales requises existent. La confidentialité et l'intégrité des données échangées doivent être garanties.

## 7 Exclusion de responsabilité – Droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs, ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des réglementations applicables.

## 8 Droits d'auteur

Tout auteur de normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'association **eCH**, pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes **eCH**. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

## Annexe A – Références et bibliographie

[eCH-0010]	eCH-0010 – Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les sociétés, les organisations et les autorités
[eCH-0044]	eCH-0044 – Norme concernant les données Identification de la personne
[UML]	Unified Modeling Language (UML). Version 1.5. Object Management Group.
[XSD]	XML Schema Part 1: Structures. W3C Recommandation 2 mai 2001. XML Schema Part 2: Datatypes. W3C Recommandation 2 mai 2001.

## Annexe B – Collaboration et surveillance

Aeberhard Katrin, ville de Lucerne  
 Bucher Huwyler Erika, représentant SVEK  
 Office fédéral de la statistique  
 Egloff Andrea, Ruf Informatik AG  
 Furrer Peter IBM, Global Services  
 Germann Urs, Urs Germann Consulting  
 Haller Stefan, Bedag Informatik AG  
 Meili Roger, ville de Zurich  
 Müller Willy, Unité de stratégie informatique de la Confédération  
 Peterer Thomas, InnoSolv AG (NEST)  
 Podolak Stefan, canton de Berne  
 Roth Philipp, Exsigno AG  
 Stingelin Martin, Stingelin Informatik  
 Stoppelli Antonio, Office fédéral de la statistique  
 Stucky Leo, canton de Zurich  
 Sulzer Daniela, Hürlimann Informatik AG

## Annexe C – Eléments

Elément	Désignation sur le schéma	Désignation pour l'utilisation dans les masques de saisie
Feuerwehr	fireService	Service du feu

Feuerwehrdienstpflicht	fireService	Obligation de service du feu
Feuerwehrrersatzpflicht	fireServiceLiability	Obligation de service de remplacement (feu)
Güter- und / oder erbrechtliche Vereinbarung	matrimonialInheritanceArrangement	Arrangement matrimonial / successoral
Krankenversichert	healthInsured	Assuré-maladie
Assurance-maladie	healthInsurance	Assurance-maladie
service militaire	armedForcesService	service militaire
service militairepflicht	armedForces	Obligation de service militaire
Militärersatzpflicht	armedForcesLiability	Obligation de service de remplacement (armée)
Nom de l'assurance	insuranceName	Nom de l'assurance
Nom et adresse de l'assurance	insuranceAddress	Nom et adresse de l'assurance
Identification de la personne	Personidentification	Identification de la personne
Assurance	insurance	Assurance
Zivilschutzpflicht	civilDefense	Obligation de service de protection civile